

Déclaration de Conformité RoHS

Fabriquant : **COGELEC SA**
Adresse : **370, rue de Maunit - 85290 - Mortagne sur Sèvre – France**

La directive RoHS 2015/863/UE vise à réduire les risques pour la santé et l'environnement en remplaçant et en limitant les substances chimiques et dangereuses dans l'ensemble des matières premières visées.

COGELEC reconnaît ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement et de ses clients. Avec l'avènement des directives RoHS3 et DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), nous avons revu nos processus et l'enregistrement de nos données pour nous assurer que nous sommes en mesure de nous acquitter des différentes responsabilités en ce qui concerne ces directives.


En tant que fabricant de la marque **INTRATONE**, nous répondons aux besoins de nos clients en nous approvisionnant conformément aux spécifications établies. Cependant, il incombe à nos fournisseurs de détailler avec précision les spécifications exactes de leur matière.

De ce fait COGELEC ne peut certifier que les propriétés chimiques de ses produits destinés à la revente sont conformes à la directive RoHS.
Cette déclaration des propriétés chimiques et de la conformité RoHS reste la responsabilité de nos fournisseurs de composant et de matière première.

Nous confirmons par la présente, COGELEC s'engage a pouvoir déterminer le statut RoHS de ses produits de marque **INTRATONE** en enregistrant l'ensemble des données de ses fournisseurs.

Lieu d'émission : Mortagne sur sèvre
Date d'émission: 14/05/2019

Signature : 
Nom : **Patrice GUYET**
Fonction : **Directeur des opérations**

Signature : 
Nom : **Frederic LEFORT**
Fonction : **Responsable qualité**

**370, rue de Maunit
85290 Mortagne sur Sèvre
FRANCE**